

2014/6164 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "LYON DUCHERE ASSOCIATION SPORTIVE" POUR LA MISE EN OEUVRE DE SON PROJET DE STAGE "ENERGIE FOOT SOLIDARITE INTERNATIONALE" - ANNEE 2014 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2013 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«La Ville de Lyon développe une politique de solidarité internationale se traduisant notamment par un accompagnement des acteurs institutionnels, associatifs et culturels de son territoire menant des projets dans ce domaine.

La sensibilisation à notre politique de solidarité internationale, sur laquelle nos concitoyens sont régulièrement informés et associés, vise également à intéresser tous les publics aux enjeux de l'internationalisation de la Ville de Lyon.

L'Association « Lyon Duchère Association Sportive » est fortement impliquée auprès des publics jeunes de la Duchère. Le club sportif s'est progressivement structuré et s'inscrit dans un projet qui allie performance sportive et exigence sociale dans un quartier populaire et modeste, en plein renouvellement. Les effectifs licenciés ont progressé de plus de 30 % depuis 2010 et une section féminine a vu le jour.

Lyon Duchère Association Sportive est une association qui a été créée en juin 1996, régie par la loi de 1901, et dont le siège social se situe 330 E rue du Doyen Georges Chapas à Lyon 9°. Cette association a acquis en 2011 le label de la Fédération Française de Football, couronnant une politique de qualité en termes de recrutement et de formation des animateurs et des éducateurs. Lyon Duchère Association Sportive est, par ailleurs, et pour toutes ces raisons, soutenue financièrement par la direction des sports et la direction du développement territorial de la Ville de Lyon.

Lyon Duchère Association Sportive s'ouvre sur le quartier sur lequel elle est implantée et recherche des partenariats pour aller au-delà de l'organisation de simples tournois de football. Lyon Duchère Association Sportive a regroupé et fidélisé autour d'elle un certain nombre de partenaires, fédérés en « club des partenaires de Lyon Duchère Association Sportive » qui compte environ 50 membres qui soutiennent les activités de l'association sportive.

Le club mène chaque année un projet « sport et santé », avec l'ensemble des licenciés enfants et jeunes du club, leurs parents et les partenaires du club de Lyon Duchère AS, notamment la clinique de la Sauvegarde, pour favoriser l'acquisition des bons réflexes chez les plus jeunes et contribuer à limiter les déséquilibres alimentaires souvent liés à la période de l'adolescence.

La première édition d'un stage « Energie Foot Solidarité Internationale » a été proposée en 2012 par l'Association Lyon Duchère AS. Pendant les vacances scolaires, un stage a été organisé du 10 au 14 avril 2012, permettant à 100 enfants, âgés de 9 à 13 ans, de participer à des ateliers sportifs et pédagogiques autour du thème de la solidarité internationale. Des Organisations Non Gouvernementales lyonnaises (ONG) implantées sur le quartier, notamment Triangle Génération Humanitaire, ont présenté leurs actions, leurs projets et leurs pays d'interventions. Les enfants ont participé de façon concrète à un projet de solidarité internationale en assurant le conditionnement du matériel et équipement sportifs et en accompagnant la préparation du transfert de ces équipements destinés à de jeunes réfugiés soudanais résidants dans un camp en Centre Afrique géré par l'Association Triangle Génération Humanitaire.

En 2014, et suite au succès du programme d'actions, Lyon Duchère AS propose de reconduire le stage « Energie Foot Solidarité Internationale », pendant les vacances scolaires de mars et de mai 2014, s'adressant à d'autres jeunes duchérois en leur faisant bénéficier des mêmes conditions d'accompagnement pédagogique sur le thème de la solidarité internationale et sous forme d'ateliers sportifs. Lors de ce stage, plusieurs acteurs de la solidarité internationale implantés sur le quartier, notamment l'ONG Triangle Génération Humanitaire se mobiliseront pour présenter aux enfants les valeurs, les modalités d'actions, leurs projets et leurs pays d'intervention. Une correspondance a été mise en place en 2012-2013 et se poursuivra en 2014 entre les jeunes sportifs duchérois et les jeunes réfugiés, en anglais, en coopération avec les enseignants du Lycée Schœlcher de la Duchère.

Les activités de l'association présentent un intérêt local dans la mesure où, exercées sur le territoire lyonnais, elles participent à l'information et à la sensibilisation des habitants et de jeunes lyonnais aux enjeux de la prévention dans le domaine de la santé ainsi qu'aux questions de la solidarité internationale. Cette association sportive très largement ouverte sur son territoire permet, par cette action, de contribuer à l'ouverture des habitants sur la culture africaine.

La Ville de Lyon propose d'allouer une subvention de 6 000 euros sur un budget prévisionnel de l'opération prévu par l'association de 28 210 € pour la mise en œuvre du stage « Energie Foot ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de sa Commission Economie Locale, Relations Internationales, Universités ;

**DELIBERE**

1. Une subvention de 6 000 € est allouée à l'Association « Lyon Duchère Association Sportive », sise 330 E rue du Doyen Georges Chapas à Lyon 9<sup>e</sup> pour la mise en œuvre de son projet de stage « Energie Foot solidarité internationale », année 2014.

2. La convention d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Lyon Duchère Association Sportive » est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2014 de la Direction des Relations Internationales, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

H. JULIEN LAFERRIERE